



# Forum sur la gestion des urgences des Premières Nations

---

RAPPORT SOMMAIRE – MARS 2017





# CONTENU

<b>Rapport sommaire</b>	<b>2</b>
<b>Intervention des Premières Nations et rétablissement à la suite de récentes situations d'urgence</b>	<b>4</b>
<b>Expériences des Premières Nations en matière d'évacuation en cas d'incendie de forêt</b>	<b>5</b>
Case de la Première Nation de Sandy Lake	5
Grand Conseil de Prince Albert (GCPA)	6
<b>Renforcer la gestion autochtone des urgences au Canada</b>	<b>8</b>
<b>Programme d'aide à la gestion des urgences</b>	<b>8</b>
<b>Intervention d'urgence des Premières Nations – Récits de réussites régionales</b>	<b>9</b>
Ontario First Nations Technical Services Corporation (OFNTSC)	9
Conseil tribal des réserves d'Interlake (IRTC)	9
<b>Défis et lacunes dans la gestion des urgences au sein des Premières Nations</b>	<b>10</b>
<b>Donner des moyens aux jeunes des Premières Nations</b>	<b>11</b>
<b>Moderniser le cadre de gouvernance et de politique du Canada en matière de recherche et sauvetage</b>	<b>11</b>
<b>Activités à l'appui de la gestion des urgences chez les Premières Nations</b>	<b>12</b>
<b>Conclusion</b>	<b>13</b>
<b>Recommandations issues du Forum</b>	<b>14</b>



## Rapport sommaire

Au cours des dernières années, les Premières Nations ont signalé un plus grand nombre de catastrophes naturelles, notamment des incendies, des inondations et des tornades, et elles ne sont souvent pas préparées et, par conséquent, peuvent subir des effets à long terme. La fréquence et l'intensité des urgences augmentent partout au Canada.

Les catastrophes frappent souvent de façon non discriminatoire. Toutefois, lorsqu'une Première Nation est touchée à l'échelle locale par une catastrophe naturelle, ces effets sont souvent aggravés par d'autres facteurs, comme l'éloignement, le manque d'eau potable salubre et le manque de ressources. Il est important qu'une Première Nation soit prête en cas d'urgence à l'échelle locale et qu'elle dispose d'un plan d'urgence complet et mis régulièrement à l'essai afin d'éliminer les risques pour ses membres.

L'Assemblée des Premières Nations (APN) a tenu un forum sur la gestion des urgences à Calgary, en Alberta, du 28 au 30 mars 2017, dans le cadre d'une activité d'échange d'informations. L'APN élaborera sous peu une stratégie d'urgence pour les Premières Nations. Une date proposée pour l'achèvement du processus de mobilisation sera l'automne 2017. Des représentants du Secteur des services d'urgence de l'APN et d'autres régions ont assisté à ce forum. De plus, les partenaires et intervenants suivants ont fait des présentations : TRANSCAER@ Votre partenaire en matière de sécurité des transports; la Stratégie canadienne de lutte contre les incendies de forêt; Débuter la sécurité et la préparation des collectivités de façon efficace (Croix-Rouge canadienne); Transport des marchandises dangereuses; Save the Children; Assistance d'intervention d'urgence du Canada (AIUC); Garde côtière, Recherche et sauvetage; et Santé Canada.

Un plan national est nécessaire. Certaines Premières Nations ont leurs propres plans d'urgence, mais il est important d'apprendre les uns des autres. De nombreuses Premières Nations qui ont vécu une situation d'urgence ont beaucoup appris de cette expérience directe et peuvent partager leurs connaissances avec d'autres. Afin d'élaborer un plan de gestion des urgences efficace, il doit être mis à l'essai au sein d'une Première Nation, et avec son concours, pour remédier à tout problème qui pourrait survenir.

Toute entente bilatérale doit être élaborée en consultation préalable avec les Premières Nations afin de s'assurer que les considérations culturelles et traditionnelles ont été prises en compte.

Avant et pendant une situation d'urgence, de nombreux acteurs et intervenants clés sont concernés, et une communication efficace entre toutes les parties est essentielle pour assurer une coordination adéquate des efforts. Le Chef et le conseil, ou une personne désignée, tel un coordonnateur des urgences, peuvent coordonner l'intervention d'urgence au sein d'une Première Nation, en collaboration avec d'autres organisations dont Services aux Autochtones Canada (SAC) – anciennement Affaires autochtones et du Nord Canada – les gouvernements provincial et fédéral et les Premières Nations voisines, pour s'assurer que la Première Nation dispose des renseignements les plus récents en ce qui concerne la situation d'urgence.

De nombreux participants au forum ont déclaré que la communication pose toujours un problème et demeure un obstacle majeur, en particulier lors des évacuations. Les participants souhaitent que les



deux ordres de gouvernement prennent davantage de mesures, car ils ont souvent dû élaborer leurs propres plans d'atténuation afin de faire face à des urgences.

La perte de liens avec la terre et d'accès des aînés aux aliments traditionnels est un problème qui se pose pendant le déplacement. Certaines Premières Nations attendent depuis des années d'être relocalisées sur leur territoire d'origine. Une telle situation peut entraîner de graves problèmes de santé mentale, un sentiment d'isolement et une rupture de la cohésion familiale et communautaire. De plus, des membres des Premières Nations sont confrontés au racisme et à la discrimination dans les communautés ou les villes voisines où ils ont été déplacés.

Un financement accru du gouvernement fédéral est nécessaire pour soutenir les intervenants d'urgence ou le budget des programmes. Le financement doit être fourni au niveau des Premières Nations et un champion de la gestion des situations d'urgence est indispensable. Souvent, les Premières Nations ont de la difficulté à mettre en place un système de gestion des urgences et on s'attend à ce que leurs membres travaillent sur ces questions sur un coin de bureau, en sus de leurs autres tâches.

Dans le cadre de l'élaboration d'un plan de gestion des urgences, de nombreux aspects importants doivent être pris en compte. Par exemple, l'examen des meilleures pratiques pour renforcer la résilience et la nécessité d'améliorer la compréhension des risques de catastrophe dans tous les secteurs de la société. Il est nécessaire de renforcer les capacités et la coordination des interventions en cas de catastrophe, et d'encourager le développement de nouvelles capacités. L'amélioration de la collaboration avec de multiples et divers intervenants et partenaires sera essentielle, de même que le recours à une approche holistique.

L'innovation sera cruciale pour améliorer la sensibilisation aux situations d'incendie. Bon nombre des évacuations au sein des Premières Nations ont été causées par la fumée. Il existe des produits de prévision qui permettent de prédire 3 à 4 jours avant qu'elle ne surgisse comment se dispersera la fumée. D'autres stratégies et produits novateurs sont en cours d'élaboration dans ce marché.

Il y a beaucoup de points à prendre en considération dans l'élaboration de la planification de la gestion des urgences et cela peut devenir une tâche complexe et ardue pour de nombreuses Premières Nations. Par ailleurs cependant, de nombreuses autres Premières Nations font preuve d'une planification novatrice et avancée dans ce domaine.

Un certain nombre de recommandations clés ont été formulées au cours de ce forum de trois jours, qui favoriseront une meilleure élaboration de plans de gestion des urgences. Cette rencontre a permis de rassembler des connaissances et des informations précieuses qui sont importantes pour la mise sur pied de partenariats solides qui s'avéreront efficaces lors de futures situations d'urgence au sein des Premières Nations. Les discussions qui ont eu lieu au cours de ce forum de trois jours sont résumées ci-dessous selon les divers thèmes abordés.



## Intervention des Premières Nations et rétablissement à la suite de récentes situations d'urgence

Le recours à une perspective culturelle et l'intégration de la sagesse et de la culture autochtones, jumelées à la participation des membres des Premières Nations à l'échelle locale ont été jugés importants. Lorsque les citoyens autochtones seront inclus à titre de décideurs, ils auront le pouvoir d'instaurer de la résilience au sein de leur Première Nation. L'utilisation du savoir autochtone est une approche ascendante qui intégrera les méthodes traditionnelles. Il existe des preuves empiriques selon lesquelles la prévention des risques de catastrophe doit inclure le savoir autochtone.

L'innovation en matière de réduction des risques de catastrophe exige de multiples perspectives. Par exemple, aux heures des repas, les aînés apprécieraient et tireraient avantage de manger de la viande d'orignal et de caribou. La participation des femmes à la réduction des risques de catastrophe est essentielle et les familles, les femmes et les enfants devraient y participer. Les divers paliers de prise de décisions doivent consulter les Premières Nations parce qu'il s'agit d'un domaine de souveraineté à l'échelle mondiale et au Canada.

Dans le cas de la baie James, une Première Nation a été inondée et deux personnes ont perdu la vie. Des citoyens ont dû être relocalisés chaque année en raison d'inondations pérennes. Deuxièmement, il y a eu de nombreux incendies (28 maisons perdues), puis en 2005, la Première Nation a connu une crise sur le plan de l'eau.

La Première Nation a fait construire une installation de traitement de l'eau par SAC, mais ce n'était pas suffisant. Des colibacilles ont infesté leur approvisionnement en eau en raison de pièces bon marché ou réutilisées. En octobre 2005, plusieurs de ses membres, principalement des enfants, souffraient d'éruptions cutanées, dont de l'impétigo. Des médecins ont été envoyés sur place et ont effectué 73 visites à domicile en trois jours. La Première Nation a dû faire enquête et essayer de déterminer quel était le lien. Un hélicoptère s'est rendu à l'installation d'alimentation en eau de la Première Nation et a constaté qu'un bassin de stabilisation des eaux usées était adjacent à la conduite de prise d'eau de l'installation.

Les électrolyseurs ont été restaurés et le chlore a été quadruplé pour minimiser les colibacilles, la cause des problèmes de peau chez les enfants. La première mesure a été d'évacuer les patients et d'obtenir un traitement expert pour les éruptions cutanées. Le Chef et le Grand Chef ont communiqué avec le premier ministre Dalton McGuinty parce que SAC ne faisait rien. Le premier ministre a ordonné l'évacuation de la Première Nation, a envoyé la facture au gouvernement fédéral et a obtenu un accord pour déplacer la Première Nation vers un nouvel emplacement.

Le gouvernement fédéral a envoyé une Équipe d'intervention en cas de catastrophe (EICC) qui a apporté 140 000 litres d'eau potable salubre. En fin de compte, à l'aide de mesures correctives, le système a été



complètement rincé et une nouvelle station de traitement d'eau (1,5 million de dollars) a été construite. Une promesse a été faite de relocaliser la Première Nation et maintenant, 12 ans plus tard, une entente-cadre est en cours de signature. Toute cette situation pouvait être évitée. En 2001, l'Agence ontarienne des eaux avait mené une étude qui avait déterminé la nature des problèmes. Il est nécessaire d'étudier les stratégies de prévention et de déterminer les meilleurs moyens de prévenir tout problème.

Lors de l'inondation de 2011 au Manitoba, 7 000 personnes ont été inondées pour sauver la ville de Winnipeg. Les gens n'étaient pas préparés et des milliers de personnes ont été évacuées. Depuis lors, 3 500 personnes ont été rapatriées et environ 2 000 vivent toujours dans des hôtels. Il est difficile de continuer à avoir un mode de vie normal et de vivre selon sa culture, comme chasser et pêcher, en vivant dans un centre urbain. La région du Conseil tribal des réserves d'Interlake (IRTC) s'attendait à d'importantes inondations cette année encore et s'efforce de désigner un coordonnateur des mesures d'urgence dans chacune de ses Premières Nations membres. Le Conseil a élaboré ses propres plans d'atténuation pour faire face à ces situations. Nombreux sont ceux qui en ont assez de voir le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux se renvoyer la balle et qui veulent plutôt que l'on passe à l'action. Les Premières Nations en ont assez de se contenter de se réunir et elles n'ont pas le sentiment d'être appuyées par les gouvernements.

En ce qui concerne l'état de préparation, la question des partenariats régionaux est l'un des éléments les plus importants. Les Premières Nations sont conscientes que les relations avec les municipalités locales seront mutuellement bénéfiques et qu'elles ont connu beaucoup de succès en travaillant avec diverses collectivités et hameaux. Afin de se préparer, les Premières Nations ont déclaré que l'étape du rétablissement offre une excellente occasion de procéder à un examen des mesures à prendre. Il faut s'assurer qu'il s'agit d'un débat constructif qui permettra de lancer d'autres programmes élaborés pour elles.

## Expériences des Premières Nations en matière d'évacuation en cas d'incendie de forêt

### Cas de la Première Nation de Sandy Lake

Les évacuations augmentent avec le temps. L'objectif est d'examiner comment les résidents autochtones et les Premières Nations ont été touchés par les évacuations causées par les feux de forêt et de trouver des moyens de réduire leurs répercussions négatives sur ces résidents. La Première Nation de Sandy Lake est une Première Nation du Nord-Ouest de l'Ontario. L'objectif est d'examiner comment cette communauté a été affectée par les feux de forêt de 2011. Une étude de cas qualitative axée sur les Premières Nations a été entreprise, avec la participation des Premières Nations. Nombre de citoyens étaient préoccupés par la fumée, en raison de problèmes respiratoires.



L'organisation de l'évacuation a été perturbée par l'absence d'un plan d'urgence de la Première Nation, ce qui a entraîné le déplacement de certains aînés médicalement vulnérables sans soignant ni famille. Des familles ont été séparées lorsque le premier groupe de personnes évacuées a été envoyé à Sioux Lookout et à Thunder Bay, tandis que le deuxième groupe était envoyé dans diverses villes de l'Ontario et du Manitoba. L'un des thèmes dominants des récits était que l'évacuation a « déplacé et dispersé » les membres de la Première Nation. Cette situation a eu trois conséquences majeures : elle a rendu la communication et la coordination difficiles entre les organismes, Gestion des situations d'urgence Ontario, SAC et les familles; des répercussions négatives sur la cohésion des familles et des Premières Nations et la perte de soutien social; un manque de satisfaction concernant les services de repas et un accès limité aux aliments traditionnels.

Environ 21 personnes sont restées pour s'occuper de leurs concitoyens demeurés sur place, nourrir les chiens, installer des gicleurs, entretenir l'usine de traitement de l'eau et cuisiner. Le processus de rapatriement a duré huit jours, les évacués du deuxième groupe retournant chez eux après deux semaines et ceux du premier groupe après trois semaines.

Parmi les facteurs qui ont eu une incidence sur l'expérience des sinistrés, mentionnons le manque de soignants, le manque de soutien de la part du personnel de soins à domicile dans les collectivités d'accueil, l'absence de médicaments et d'autres produits essentiels oubliés ou laissés sur place, etc. Parmi les effets à long terme, mentionnons : la persistance de mauvais souvenirs, ne pas vouloir revivre une telle situation, un degré élevé de préoccupation à l'égard du risque d'incendie de forêt et des perturbations qui en découlent, et une sensibilisation accrue au risque. Les recommandations des Premières Nations fondées sur leurs expériences ont été formulées comme suit :

- veiller à disposer d'un plan d'évacuation à jour;
- veiller à la planification des ressources, de l'évacuation des citoyens et de l'état de préparation;
- veiller à ce que toutes les parties participant à l'intervention d'urgence respectent les normes principales du plan d'évacuation massive de l'Ontario;
- maintenir l'unité de la famille et de la communauté;
- tenir compte de l'importance des soins familiaux pour les aînés fragiles;
- veiller à ce que la collectivité d'accueil soit prête à répondre aux besoins des personnes évacuées;
- assurer un soutien financier adéquat aux personnes évacuées.

## **Grand Conseil de Prince Albert (GCPA)**

Le GCPA a connu et identifié des cas de mauvaise communication, de manque de respect et de frustration sur le plan des communications de première ligne. Il est d'avis que des partenariats avec les gouvernements fédéral et provincial sont nécessaires et qu'il faut se rendre dans les communautés des Premières Nations pour discuter de la gestion des urgences. Les Premières Nations doivent participer à la planification puisqu'elles connaissent leurs membres, leur territoire, les protocoles et les procédures et qu'elles peuvent partager entre elles les pratiques exemplaires. Des lacunes existent au niveau des évacuations, mais des solutions existent aussi, dont les suivantes :



ENJEU	SOLUTION
Alimentation - Manque d'accès à des aliments sains et traditionnels. Les évacués qui ne séjournent pas au centre d'évacuation doivent s'y rendre pour obtenir de la nourriture.	Offrir des options nutritives et des aliments traditionnels, ainsi que des indemnités de repas pour la famille.
Liaison avec la collectivité - aucun rôle précis pour aider à prendre soin des personnes évacuées.	Un rôle de liaison peut aider à identifier les personnes prioritaires qui ont besoin d'une aide spéciale, etc.
Unité familiale - pendant les évacuations, il arrive que des familles soient séparées, ce qui cause du stress et des traumatismes.	Travailler avec un agent de liaison communautaire pour aider à garder les familles unies.
Leadership - Il y a des situations où le gouvernement prend des décisions qui ont une incidence négative sur la Première Nation.	Les dirigeants doivent disposer d'autorité et faire partie de la prise de décisions dans les situations d'urgence, une approche de nation à nation est nécessaire.
Formation - Les Premières Nations n'ont pas le droit de lutter contre les incendies pour cause de non-certification, le gouvernement fait plutôt appel à l'armée ou à la Défense nationale.	Les Premières Nations ont de l'expérience et tireraient avantage d'une formation pour renforcer leurs capacités et leur résilience.
Financement - Les programmes d'aide d'urgence doivent être améliorés et les fonds de SAC ne sont pas versés directement à la Première Nation.	Consulter les Premières Nations afin de formuler des recommandations pour améliorer le programme de financement et permettre que les fonds soient versés directement aux Premières Nations.

Le GCPA forme les membres des Premières Nations aux quatre piliers des situations d'urgence et ne veut pas dévoiler comment les choses se font. L'invitation doit venir des Premières Nations.

En ce qui concerne les accords bilatéraux, les Premières Nations doivent être à présentes la table. L'un des problèmes rencontrés est qu'elle (la province de la Saskatchewan) voulait 1 million de dollars à titre de commission d'engagement. Auparavant, il n'y avait pas d'entente signée et la province allait aider les Premières Nations. Ce financement aurait pu servir à embaucher des coordonnateurs de situations d'urgence des Premières Nations et proposer une formation sur le plan des capacités. Le GCPA continuera d'exercer des pressions pour renforcer les capacités et la résilience des Premières Nations de la Saskatchewan.





## Renforcer la gestion autochtone des urgences au Canada

La gestion des urgences est une responsabilité partagée qui implique la Première Nation et la municipalité, et qui est individualiste. Tout le monde au Canada a un rôle à jouer pour relever les défis et trouver des solutions, notamment en travaillant en collaboration les uns les autres et en espérant que de ces discussions découleront des partenariats.

L'approche de l'Assemblée des Premières Nations a été d'inclure la famille fédérale et cette discussion se tiendra d'un point de vue fédéral. Il ne s'agit en aucun cas d'une approche globale. Le premier ministre cherche à renouveler l'engagement de son gouvernement de renforcer un partenariat de nation à nation et nous solliciterons des commentaires.

En septembre 2016, Sécurité publique Canada s'est associé à SAC pour déterminer certains des principaux enjeux, à la suite d'une demande des ministres de préparer un « rapport d'analyse des lacunes ». Quatre thèmes clés ont été cernés :

- la nécessité de renforcer les capacités;
- le renforcement de la gouvernance;
- l'établissement de relations - de multiples initiatives peuvent être reliées entre elles;
- la sensibilisation culturelle.

Il y a eu un regain d'intérêt pour la mobilisation et des solutions tangibles sont recherchées. Sécurité publique Canada a eu quelques occasions initiales de comprendre ces lacunes et de participer à des forums tels que la conférence sur les risques de catastrophe à Banff, qui constituera une autre occasion. Lorsque l'on examine les infrastructures, il faut considérer celles qui sont essentielles comme les besoins principaux, comme les écoles où la participation des Premières Nations est souvent nécessaire. À l'heure actuelle, on comprend mieux qu'il s'agit d'une relation complexe lorsqu'il s'agit de faire valoir toutes les réalités de la Première Nation.

## Programme d'aide à la gestion des urgences (PAGU)

La résilience de nombreuses Premières Nations s'est érodée avec le temps. Les coûts des situations d'urgence liées aux aléas naturels sont de plus en plus élevés. Les Premières Nations du Manitoba sont celles qui connaissent le plus de situations d'urgence, en particulier en ce qui concerne les inondations. SAC est l'unique et le principal pilier fédéral en ce qui a trait à la gestion des urgences.

En 2004, le PAGU de SAC est devenu le guichet unique permettant aux Premières Nations d'obtenir du financement pour les situations d'urgence, y compris celles qui étaient auparavant financés dans le cadre des ententes d'aide financière en cas de catastrophe avec Sécurité publique Canada. Le PAGU rembourse aux Premières Nations, aux gouvernements provinciaux et territoriaux et aux organisations non gouvernementales les coûts admissibles engagés pour la prestation des services de gestion des



urgences dans les réserves. Le programme de gestion des urgences de SAC prévoit des montants annuels approximatifs pour diverses catastrophes mais, chaque année, le coût des catastrophes dépasse ce montant. Le résultat est que, chaque année, SAC demande des fonds additionnels, d'où la nécessité d'investir davantage dans la prévention. Un appel à propositions a lieu chaque année.

## Intervention d'urgence des Premières Nations – Récits de réussites régionales

### Ontario First Nations Technical Services Corporation (OFNTSC)

Le Programme de planification des mesures d'urgence de l'OFNTSC participe à la formation en planification des mesures d'urgence en Ontario depuis sept ans. Ce programme a permis de renforcer les capacités des Premières Nations et de les aider à surmonter les réalités et les défis auxquels elles font face. Il livre les informations de base de l'industrie d'une manière conviviale sur le plan culturel et interactive sur le plan de l'apprentissage. Il comprend son propre matériel de formation tout en assurant l'uniformité à l'échelle de la province. Il a ajouté un élément aux quatre éléments habituels de la gestion des urgences, soit le « rétablissement des Premières Nations ».

L'OFNTSC gère toute la gamme des besoins en infrastructures des Premières Nations. Les services offerts comprennent les communications, la gestion des urgences, l'ingénierie, l'environnement, la sécurité incendie, la gestion des systèmes de carburants, etc. La répartition en Ontario comprend l'ensemble des 133 Premières Nations et 16 conseils tribaux. Depuis 2010, le programme est passé d'un plan statique à un modèle de formation participative global à multiples volets, de l'identification des dangers et de l'évaluation des risques au rétablissement.

L'OFNTSC veut s'assurer que ceux qui utilisent leur matériel éducatif ont suivi les cours appropriés dispensés par les formateurs. La formation aide les Premières Nations à se développer, à s'entraîner avec des pratiques exemplaires et à prendre en compte leur situation unique. L'OFNTSC continue de s'adapter aux opinions et aux besoins des Premières Nations lorsqu'il les aide à mettre en œuvre leurs plans directeurs d'intervention en cas d'urgence. L'OFNTSC s'efforce d'avoir une approche holistique lorsqu'il s'agit des Premières Nations. Les urgences surviennent généralement par mauvais temps et il est important de reconnaître les répercussions du changement climatique.

### Conseil tribal des réserves d'Interlake (IRTC)

Les Premières Nations s'efforcent d'être proactives dans la gestion des urgences, qui découle de la sagesse et des connaissances traditionnelles de leurs aînés, qui observent que les castors construisent une hutte ou un barrage plus haut que d'habitude et qui savent que cela annonce des inondations.

L'IRTC est un partenariat de six Premières Nations qui collaborent ensemble pour améliorer leur mieux-être collectif. Le mandat initial était de fournir des services aux Premières Nations et d'appuyer chacune d'entre elles, en mettant l'accent sur la croissance, les emplois et les opportunités. L'inondation de 2011



au Manitoba a entraîné l'évacuation de plus de 5 000 personnes dans la région. En sus des inondations, ces Premières Nations font face à des tempêtes de vent, des tempêtes de neige et de verglas, des incendies de forêt, ainsi que des catastrophes industrielles et au niveau des pipelines.

Voici certaines des solutions proactives de l'IRTC en ce qui concerne la gestion des urgences :

- Le développement de son propre centre de commandement des opérations d'urgence.
- L'achat de 5 millions de dollars de barrages de type « Tiger Dam » pour faire face aux inondations pérennes.
- L'embauche de coordonnateurs de la gestion des urgences.
- La formation en matière de préparation aux situations d'urgence, d'atténuation, d'éducation et de sensibilisation.
- Depuis 2016, plus de 100 stagiaires issus des Premières Nations membres de l'IRTC.
- Assurer la sûreté, la sécurité et la surveillance des équipements d'urgence.
- Développer des partenariats tels que la Croix-Rouge et Save the Children.

L'IRTC a constaté que la compilation des récits des personnes évacuées des Premières Nations est essentielle à une bonne planification des interventions d'urgence, à la transparence et à la préparation. Des stratégies sont partagées pour s'assurer que les problèmes et les défis survenus auparavant ne se reproduisent plus. L'IRTC collabore avec tous les membres de la Première Nation, y compris les aînés, les jeunes, les hommes et les femmes, ainsi qu'avec les collectivités métisses, pour mieux comprendre les besoins des Premières Nations et leurs capacités en matière de gestion des urgences.

L'IRTC veille à ce que les plans d'intervention d'urgence comprennent au minimum les éléments suivants : procédures de notification et d'activation; liste des ressources; produits et dangers; procédures de détection et d'atténuation; et zones hautement sensibles. Des réunions ont lieu régulièrement pour discuter et proposer des mises à jour, et des solutions positives ont été trouvées grâce à des partenariats publics et privés.

## Défis et lacunes dans la gestion des urgences au sein des Premières Nations

La Croix-Rouge a procédé à un examen des endroits où elle offrait ses services et a constaté qu'un grand territoire en Alberta demeurerait non couvert. Dans les zones non desservies, le taux de suicide était plus élevé, ainsi que les risques de catastrophe et le taux de mortalité infantile, etc. Dans les années 1990, elle a élaboré une stratégie officielle visant à accroître le dialogue avec les Premières Nations. En 2007, la Croix-Rouge a pour la première fois signé un protocole d'entente avec l'APN et établi d'autres relations à l'échelle nationale. En 2011, la Croix-Rouge a commencé à se pencher sur un plan national de dialogue.

Par exemple, la Croix-Rouge a mis à la disposition d'une Première Nation les éléments nécessaires pour combler ces lacunes en cas d'urgence. Une Première Nation avait besoin de machines à ensacher le sable et la Croix-Rouge l'a mise en contact avec une personne-ressource qui pouvait l'aider. Lorsque la



Croix-Rouge est sollicitée, elle discute avec la Première Nation et lui demande quelles sont ses attentes. La conversation se poursuit ensuite sur le thème « Vers où voulez-vous que vos membres soient dirigés? » La Croix-Rouge appuiera également le Chef et le conseil en leur proposant des messages afin qu'ils puissent informer leur population.

Lorsqu'il s'agit de passer du rétablissement et de l'évacuation à court terme (30 jours) à plus long terme, la Croix-Rouge dispose d'un plan. Ce qui est nécessaire est une communication ouverte et respectueuse, la volonté de travailler vers des objectifs communs, la compréhension des rôles et des responsabilités, et des relations fondées sur le respect mutuel.

## Donner des moyens aux jeunes des Premières Nations

Save The Children Canada fait partie d'une organisation mondiale axée sur les besoins uniques des enfants lors de situations d'urgence et sur l'importance de les intégrer dans la préparation aux situations d'urgence, le rétablissement et les interventions. Les enfants sont gravement touchés par les situations d'urgence, tant sur le plan physique que sur le plan émotionnel. La planification des mesures d'urgence comporte souvent des lacunes lorsqu'il s'agit des enfants, qui sont souvent inclus dans la catégorie générale des « personnes vulnérables ».

L'organisation est nouvelle au Canada et elle s'efforce actuellement d'établir des partenariats, tout en renforçant la résilience et l'autodétermination, car il s'agit d'enfants des Premières Nations. Elle a collaboré avec les Premières Nations dans trois provinces pour atteindre près de 4 000 enfants. Elle propose des ateliers de formation pour les formateurs, des ateliers pour les enseignants, des rassemblements préparatoires, fournit aux enfants des sacs à dos d'urgence ainsi que de l'équipement pour que les Premières Nations puissent aménager leurs propres espaces conviviaux pour les enfants. Elle contribue également à l'élaboration ou à la mise à jour des plans de préparation aux situations d'urgence et des politiques et procédures pour protéger les enfants.

L'organisation Save The Children encourage les Premières Nations à comprendre les besoins uniques des enfants ainsi qu'à comprendre et à planifier des éléments tels que les distinctions entre le sexe masculin et féminin, les handicaps, les problèmes de santé mentale et les traumatismes préexistants. Elle croit en la participation des enfants, car ceux-ci sont très doués pour améliorer l'état de préparation des Premières Nations.

## Moderniser le cadre de gouvernance et de politique du Canada en matière de recherche et sauvetage

Qu'est-ce que la recherche et le sauvetage (SAR) ? La SAR comprend la recherche de personnes, de navires ou d'autres embarcations qui sont en détresse ou que l'on craint d'être en danger imminent, et la fourniture d'une aide à ces personnes, navires ou autres embarcations. Il existe trois types distincts



d'incidents SAR : Incident SAR aéronautique, incident SAR maritime et incident SAR au sol. Le système SAR canadien intervient chaque année dans environ 18 000 à 20 000 incidents.

En 1986, le Canada a créé le Programme national de recherche et de sauvetage (PNRS) afin d'intégrer les activités de divers organismes ayant des responsabilités individuelles en matière de SAR dans le cadre d'une approche pangouvernementale de prestation des services de SAR au Canada. Le programme a été transféré à Sécurité publique Canada en 2015.

Le programme n'a pas encore été officiellement défini et les examens et vérifications du passé ont révélé des lacunes dans la gouvernance et le cadre stratégique. Il est possible d'harmoniser le programme dans le cadre plus large de la gestion des urgences. Pour amorcer la conversation avec les intervenants, un document de travail a été préparé à des fins de rétroaction. Le ministère de la Sécurité publique a communiqué avec divers intervenants concernés, y compris les services de police compétents, les Premières Nations par l'entremise de l'Association des Chefs de police des Premières Nations, les municipalités, etc.

Voici un échantillon de ce qui a été entendu :

- Créer un système de gouvernance unifié et unique qui reconnaît les domaines distincts (terrestre, aérien, maritime) et qui met sur pied/appuie des groupes de travail et des comités.
- Le cadre devrait refléter les expériences passées, l'environnement actuel et les tendances futures.
- Nécessité d'une politique nationale qui couvre et appuie tous ceux qui participent à la prestation des services de SAR.
- Élargir les compétences pour inclure les Premières Nations, les organisations non gouvernementales, les services de police compétents et les municipalités.

Les prochaines étapes comprennent la finalisation des consultations auprès des intervenants des Premières Nations, l'élaboration du cadre et son approbation par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

## **Activités à l'appui de la gestion des urgences chez les Premières Nations**

L'Alberta fournit des services de gestion des urgences aux Premières Nations de la province depuis plus de 20 ans. L'objectif de l'équipe de gestion des urgences des Premières Nations est de doter les Premières Nations des moyens de gérer les événements qui les affectent. Des agents sont déployés sur le terrain, mais ils ne prennent pas la direction des opérations car les Premières Nations sont en mesure de gérer les événements par elles-mêmes grâce à une formation proactive et de la coordination. Elles s'occupent elles-mêmes de l'enregistrement et du suivi des évacués.



Lorsqu'un événement se produit dans une réserve des Premières Nations, l'équipe de gestion des urgences des Premières Nations de l'Alberta s'occupe du financement, ce qui accélère le processus. Les éléments à prendre en considération pour appuyer la gestion des urgences chez les Premières Nations sont les suivants :

- Les rôles et les responsabilités en matière de leadership sont importants : qui fait quoi? Y a-t-il un plan? Le Comité de gestion des urgences a-t-il l'appui total du Chef et du conseil? Sur quoi le Chef et le conseil devraient-ils se concentrer? Demandez-leur de discuter avec les gouvernements fédéral et provinciaux, car ils doivent soutenir le plan d'urgence par des fonds.
- Il devrait y avoir un manuel de base de gestion des situations d'urgence, qui démontre la différence entre un événement et une situation d'urgence. Si vous connaissez les rôles et les responsabilités, vous serez en mesure de faire face à des situations beaucoup plus facilement.
- Les Premières Nations devraient suivre un cours sur les services sociaux d'urgence qui portera sur la façon dont vous allez évacuer les gens. Qui va le faire? Tout doit être planifié de façon à ce que si une situation se produit, vous soyez prêt.
- Il devrait y avoir un centre de coordination d'urgence désigné; c'est là que le comité discute et planifie la façon dont il va coordonner et être au courant de ce qui se passe. Il faut choisir des personnes qui donnent des comptes rendus ou cela peut devenir ingérable.
- Enfin, les nations doivent aider les nations; les membres des Premières Nations peuvent se réunir et s'entraider, que ce soit en partageant les pratiques exemplaires ou les leçons apprises, ou en accueillant une Première Nation qui a dû être évacuée.

## Conclusion

Le Programme d'aide à la gestion des urgences de Services aux Autochtones Canada travaille avec les Premières Nations, mais le financement est souvent insuffisant. Il y a un grand besoin de soutien, car la fréquence et la gravité des catastrophes naturelles augmentent chaque année en raison des changements climatiques, et les Premières Nations doivent bénéficier d'un soutien adéquat et approprié pour renforcer leurs capacités, offrir une formation et protéger leurs infrastructures essentielles.

La sûreté et la sécurité des personnes et des Premières Nations sont importantes pour les dirigeants des Premières Nations et, grâce à un engagement stratégique et à une bonne communication avec les principaux partenaires et intervenants, un plan de gestion des urgences approprié peut être établi.

Pour être efficace, la planification des mesures d'urgence et l'élaboration de stratégies doivent faire appel aux aînés le cas échéant, et s'efforcer d'intégrer les connaissances traditionnelles. Il est essentiel de tenir compte des effets à long terme et des effets sur la santé mentale qui peuvent survenir chez les évacués après une urgence, c.-à-d. le syndrome de stress post-traumatique, la dépression ou l'anxiété. Les Premières Nations ont déclaré que le traumatisme intergénérationnel sous-jacent chez leurs membres s'aggrave pendant une situation d'urgence et qu'il faut mettre en place des mesures de protection au moyen de stratégies et de plans efficaces de gestion des urgences afin d'atténuer le risque de préjudice.



## Recommandations issues du Forum

1. Tenir une réunion annuelle sur la planification de la gestion des urgences.
2. Recourir aux membres des Premières Nations lors d'une situation d'urgence, car ils connaissent leur Première Nation et leurs citoyens, notamment pour l'inscription lors d'une évacuation.
3. Consigner les témoignages des personnes évacuées des Premières Nations afin d'éclairer et d'orienter la planification des futures mesures d'urgence. Cela aide aussi à mieux comprendre la Première Nation et ses capacités en matière de gestion des urgences.
4. Mise sur pied suggérée d'une Association autochtone des feux de forêt, culturellement pertinente et autosuffisante, afin qu'il ne soit pas nécessaire de compter sur l'aide provinciale.
5. Veiller à actualiser les plans d'évacuation en cas d'urgence future.
6. Les Premières Nations doivent être consultées lors de l'élaboration de toutes les stratégies gouvernementales, avant leur mise en œuvre.
7. Une meilleure coordination des services de santé mentale et d'autres services de soutien, ainsi que des professionnels tels que des thérapeutes. Les traumatismes intergénérationnels doivent être pris en compte dans les situations d'urgence pour fournir un soutien essentiel.
8. Les connaissances traditionnelles doivent être prises en compte dans la lutte contre les feux de forêt et dans tous les aspects de la planification d'urgence. Traditionnellement, les Premières Nations savaient comment survivre aux feux de forêt et protéger leur territoire traditionnel.
9. Le gouvernement et les organismes doivent collaborer avec les Premières Nations pour réinstaller les personnes évacuées au sein de leur Première Nation d'origine le plus rapidement possible.
10. Le ou les gouvernements examineront la possibilité de relocaliser une Première Nation, dans le cas des Premières Nations victimes d'inondations pérennes.
11. Besoin de soutien de la part du gouvernement fédéral pour financer des services d'incendie entièrement équipés et formés dans les réserves.
12. Mener une étude comparative des coûts liés aux urgences et aux évacuations entre les Premières Nations et les non-Premières Nations. Mettre l'accent sur ce qui a été alloué et sur le calendrier des remboursements aux Premières Nations, par exemple Fort McMurray par rapport aux Premières Nations.

